

PROJET PICTO-CHARENTAIS

Amélioration des connaissances sur les oiseaux forestiers en Poitou-Charentes

1. Présentation du projet, du contexte et des objectifs

Ce projet, décliné en Poitou-Charentes, est une continuité de la dynamique initiée par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres en 2011 et 2012 et de la LPO en Charente-Maritime en 2015-2016 sur les cortèges avifaunistiques peuplant les massifs forestiers picto-charentais. Ces actions ont pleinement rempli leurs objectifs et permis de tisser de nouveaux liens entre les environnementalistes et les propriétaires ou gestionnaires forestiers.

Les espaces forestiers de Poitou-Charentes représentent environ 380 000 ha avec un taux de boisement de 14,7 %. La forêt est privée à 90 % et très morcelée avec un tiers des boisements qui sont inférieurs à 4 ha. Elle se répartit sur plusieurs sous-régions, avec une diversité des peuplements (résineux, feuillus et des mélanges).

Les indicateurs STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) au niveau national montrent, sur la période de 1989 à 2019, une stabilité des oiseaux communs spécialistes des milieux forestiers. En Poitou-Charentes, aucune étude récente à l'échelle de ce territoire ne permet une évaluation pertinente du statut du cortège des espèces forestières. Les données sont parfois lacunaires concernant des espèces communes considérées comme de bons indicateurs de la biodiversité forestière et parfois en mauvais état de conservation (Pouillot siffleur, Pouillot fitis, Pouillot de Bonelli, Mésange nonnette, Mésange huppée...). D'autre part, les données pour évaluer le statut actuel des espèces patrimoniales inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux et inféodées aux milieux forestiers (Pic cendré, Pic noir et Pic mar) méritent d'être actualisées. Ces inventaires permettraient d'alimenter le projet collaboratif « Oiseaux de France » qui vise à mettre à jour de manière régulière

les connaissances sur l'avifaune de France métropole. De plus, il est important de consolider et développer les connaissances concernant le Circaète Jean-le-Blanc, également annexe 1 de la Directive Oiseaux et espèce méridionale qui est, en Poitou-Charentes, dans sa limite nord de répartition. Ce rapace migrateur transsaharien y est considéré comme rare avec une estimation de 50 à 70 couples.

2. Description des actions

L'objectif général est d'actualiser et d'améliorer les connaissances de l'avifaune des différents milieux forestiers en Poitou-Charentes.

Il se décline en 6 objectifs opérationnels, dont 5 mis en œuvre en 2023.

2.1. Inventaires de l'avifaune des milieux forestiers en période de nidification :

Ces inventaires ont pour objet de recenser, pendant 3 ans de 2022 à 2024 et sur différents types de massifs forestiers, les oiseaux nicheurs présents.

La méthode proposée repose sur la réalisation de parcours à pied d'une distance de 1200 m à réaliser en 1 heure avec la mise en place de points d'écoute de 5 minutes, distants de 300 mètres soient 5 points d'écoute par itinéraire. Ces parcours prédéfinis avec les gestionnaires forestiers seront répétés 3 fois pendant le printemps de mars à juin. Un leurre acoustique (la repasse) utilisant le chant du Pic cendré sera utilisé en fin de parcours afin d'améliorer la détection des picidés (famille des pics) sans biaiser les résultats. Ces parcours permettront d'assurer une pression d'observation suffisante afin d'optimiser la détection d'espèces rares ou peu communes. La réalisation de 2 à 3 parcours sur une demi-journée est réalisable.

Les inventaires auront lieu dans des boisements écologiquement cohérents, typiques du Poitou-Charentes : l'ancienne sylve d'Argenson qui comprend les massifs forestiers de Benon, d'Aulnay-Chizé, de Boixe et de la Braconne, les boisements littoraux, les boisements de la Double saintongeaise, la région des brandes et de la plaine de Châtelleraut, les boisements de Secondigny et de l'Hermitain.

En complément de ces inventaires standardisés, une synthèse des bases de données naturalistes sera réalisée pour affiner les connaissances.

Une synthèse des données aura lieu chaque année et l'analyse globale des résultats sera réalisée en décembre 2024 avec le jeu de données des 3 printemps.

Résultats attendus

- Caractérisation du cortège avifaunistique des différents boisements.
- Comparaison entre sites des cortèges et des indices d'abondances.

2.2. Formation des bénévoles :

Plusieurs séances de formation à la reconnaissance des oiseaux forestiers seront organisées dans chaque département, à destination des adhérents et sympathisants des associations de protection de la nature. Cette formation permettra de consolider les connaissances sur ce cortège avifaunistique puis de mobiliser les observateurs lors des prospections de terrain.

2.3. Animation d'un groupe de bénévoles pour suivre la nidification du Circaète Jean-le-Blanc :

Afin de mieux évaluer le nombre de couples nicheurs de Circaète Jean-le-Blanc et leurs succès de reproduction, il est nécessaire de mobiliser à l'échelle de chaque département les bénévoles sur la recherche des aires et le suivi de la nidification. La recherche des aires et l'évaluation du succès reproducteur devrait permettre d'évaluer la dynamique des populations picto-charentaises de circaète et d'identifier des fluctuations interannuelles en comparaison des données de suivis historiques disponibles.

Recherche des couples (sur des secteurs peu prospectés) : 4 passages d'avril à juillet avec des points d'observation de 30 mn et un maillage large.

Pour les couples connus : Suivre et évaluer le succès reproduction : 4 passages d'avril à juillet avec des points d'observation de 2 à 3 heures.

Résultats attendus :

- Evaluation du succès reproducteur des Circaètes Jean-Le-Blanc par site et comparaison entre les zonages environnementaux (Natura 2000, Espace Naturel sensible, Réserve biologique)

Un lien avec les gestionnaires sera réalisé pour assurer la préservation des aires identifiées et limiter le dérangement pendant la saison de nidification.

2.4. Suivi scientifique approfondi du Circaète Jean-le-Blanc :

Une étude de l'influence de la composition paysagère sur la sélection d'habitat de nidification chez le Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* avec la réalisation de cartes de probabilité de nidification du Circaète en Poitou-Charentes sera réalisée.

Des enregistreurs sonores seront utilisés à partir de 2023 pour confirmer la présence de certains couples.

L'utilisation du drone permettra de confirmer la nidification et d'évaluer la date de ponte des oiseaux afin de consolider les connaissances du territoire et d'optimiser le temps de suivi.

Afin de mieux connaître le domaine vital du Circaète Jean-le-Blanc adulte, la pose de balises GPS sur quelques adultes du Poitou-Charentes pourrait permettre d'apporter des précisions sur leur espace de vie, leur territoire de chasse et la complémentarité entre espaces boisés et milieux ouverts. Les oiseaux ciblés seraient ceux nichant à proximité de parc éolien ou de projet de parc éolien pour mieux comprendre et anticiper le comportement des individus vis-à-vis de ces aménagements. Ce suivi scientifique est en cours d'expérimentation en 2021 et 2022 par la LPO en Vienne en lien avec un laboratoire de recherche. Il serait cohérent de profiter de ce retour d'expérience puis de rejoindre cette dynamique pour consolider les connaissances en Poitou-Charentes à partir du printemps 2024.

2.5. Sensibilisation des gestionnaires et des propriétaires à la relation entre gestion forestière et biodiversité avifaunistique :

Cette sensibilisation sera menée en partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) ainsi qu'avec l'Office National des Forêts (ONF) dès le lancement du projet. Une convention de partenariat existe déjà entre la LPO et l'ONF en Poitou-Charentes. Les premiers échanges permettraient de sélectionner en étroite concertation avec les gestionnaires les parcours à réaliser. Les échanges à la fois théoriques et sur le terrain permettront de clarifier les attentes des différents acteurs pour répondre aux enjeux de préservation de la biodiversité en lien avec l'exploitation forestière. Une réunion regroupant l'ensemble des acteurs pourrait également être proposée en fin de projet.

2.6. Communication et vulgarisation scientifique

La valorisation du projet auprès des médias et de la presse locale aura lieu tout au long du projet.

Un bulletin de synthèse des actions sur le Circaète Jean le blanc à l'échelle du Poitou-Charentes sera réalisé en 2023 et 2024.

Une plaquette présentant les résultats du projet ainsi qu'un article de vulgarisation scientifique seront réalisés en fin de projet.

Phase 1 (2022)

- Formation des bénévoles
- Inventaires de l'avifaune des milieux forestiers en période de nidification
- Animation d'un groupe de bénévoles « Circaète Jean-le-Blanc »
- Sensibilisation des gestionnaires et des propriétaires forestiers

Phase 2 (2023)

- Formation des bénévoles
- Inventaires de l'avifaune des milieux forestiers en période de nidification
- Cartes probabilité de nidification du Circaète Jean-le-Blanc en Poitou-Charentes
- Animation d'un groupe de bénévoles « Circaète Jean-le-Blanc »
- Sensibilisation des gestionnaires et des propriétaires forestiers
- Bulletin de synthèse des actions Circaète en Poitou-Charentes

Phase 3 (2024)

- Inventaires de l'avifaune des milieux forestiers en période de nidification
- Animation d'un groupe de bénévoles « Circaète Jean-le-Blanc »
- Suivi scientifique du Circaète Jean-le-Blanc
- Analyse des données collectées pendant les 3 ans
- Sensibilisation des gestionnaires et des propriétaires forestiers
- Définition d'un indicateur de la qualité biologique des boisements (en lien avec le projet vieille forêt du Conservatoire Botanique Sud Atlantique)
- Plaquette de communication
- Article de valorisation scientifique

Partenaires techniques

- ONF
- CRPF
- Office Français pour la Biodiversité (OFB)
- Collectivités territoriales

Associations travaillant sur ce programme :



Agir pour
la biodiversité



Avec le soutien financier de :



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

